

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AP 33 24 0506 01

Descriptif : Parcelles de terres, taillis et friche.

Commune de Saint-André-de-Cubzac - Urbanisme : N - Surface : 1 ha 57 a 65 ca - A La Prevote - D0059 - La Rousse - C0690

Commune de Val de Virvée - Urbanisme : A - Surface : 47 a 11 ca - Loudette - 495AK0180 - 495AK0181

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **10/03/2025** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Gironde
16, Avenue de Chavailles
CS 10235
33525 BRUGES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> dans le cas de biens à la vente.

A St Andre De Cubzac, le 20 FEV. 2025

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

